Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-200065928-20251216-CC_2025_0258-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

CC_2025_0258

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 16 décembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le seize décembre à 18 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 5 décembre 2025.

Nombre de membres en exercice : 85 titulaires – 47 suppléants
Présents ce jour : 59 Procurations : 10

Étaient présents :
M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , M. BETOULE Christophe , M. BODIOU Henri , Mme BOIRON Bénédicte , M. LE HENAFF Jean-Noël (suppléant de Mme BONNIEC Carole), Mme BRAS-DENIS Annie , M. CALLAC Jean-Yves , M. CAMUS Sylvain , M. COENT André , Mme CRAVEC Sylvie , Mme DANGUY-DES-DESERTS Rosine , M. DELISLE Hervé , M. DROUMAGUET Jean , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Michel , M. GUELOU Hervé , Mme GUILLOU Marie-Annick , M. HENRY Serge , M. HOUSSAIS Pierre , M. HOUZET Olivier , M. HUONNIC Pierre , M. JORAND Jean-Claude , M. JEFFROY Christian , M. KERGOAT Yann , Mme KERRAIN Tréfina , M. LE BIHAN Paul , M. LE CREURER Eric , M. LE GALL Jean-François , Mme LE GUÉZIEC Patricia , M. LE HOUEROU Gilbert , M. LE JEUNE Joël , Mme LE MEN Françoise , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE ROI Christian , M. LE ROLLAND Yves , M. L'HEREEC Patrick , M. MAINAGE Jacques , Mme MAREC Danielle , Mme NICOLAS Sonya , Mme NIHOUARN Françoise , M. OFFRET Maurice , Mme LE COQ-BERESCHEL Annyvonne (suppléante de M. PARANTHOEN Henri), M. PHILIPPE Joël , Mme PIEDALLU Anne-Françoise , Mme PIRIOU Karine , M. PONCHON François , M. PRAT Jean-Louis , M. PRIGENT François , Mme PRUD'HOMM Denise , M. QUENIAT Jean-Claude , M. QUILIN Gérard , M. RANNOU Laurent , M. ROBERT Eric , M. ROBIN Jacques , Mme POCHAT Isabelle (suppléante de M. ROGARD Didier), M. ROUSSELOT Pierrick , M. SEUREAU Cédric , M. THEBAULT Christophe

Procurations :
Mme BENECH Laurence à M. PHILIPPE Joël, M. COCADIN Romuald à M. LE CREURER Eric, Mme HUE Carine à M. SEUREAU Cédric, M. KERVAON Patrice à Mme NICOLAS Sonya, M. LEON Erven à M. BETOULE Christophe, M. MAHE Loïc à M. LE MOULLEC Frédéric, M. MEHEUST Christian à M. JORAND Jean-Claude, Mme PONTAILLER Catherine à Mme DANGUY-DES-DESERTS Rosine, M. TERRIEN Pierre à Mme NIHOUARN Françoise, M. THERIN Patrick à Mme PRUD'HOMM Denise

Etaient absents excusés :
Mme BARBIER Françoise, Mme COADIC Marie-Laure, M. COLIN Guillaume, M. GARZUEL Alain, Mme GOURHANT Brigitte, M. LATIMIER Hervé, M. LE BRAS Jean-François, Mme LOGNONÉ Jamila, M. MARTIN Xavier, M. NICOLAS Gildas, M. NEDELLEC Yves, M. NOEL Louis, Mme PRIGENT Brigitte, M. QUEGUINER Yannick, Mme SAUVEE Julie, Mme TURPIN Sylvie

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

CPER 2021-2027/volet recherche - projet CYMOCOD (phase 3) - UR/Equipements Lannion - Financement période 2025-2026

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-200065928-20251216-CC_2025_0258-DE

Exposé des motifs

Par délibération en date du 27 septembre 2022, Lannion-Trégor Communauté approuvait la convention de site relative au Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2021-2027 volet Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation pour un montant global de 7 991 000 € dont 920 625 € soutenu par Lannion-Trégor Communauté.

Il convient aujourd'hui de valider la phase 3 de la mise en œuvre du financement du projet de recherche CYMOCOD (Cyber-systèmes et Cyber-sécurité, Mobilités, Connectivités, Données), opération 3-04, porté par le laboratoire IETR rattaché à l'Université de Rennes. Lannion-Trégor Communauté cofinance ce projet à hauteur de 44 000 € sur la durée du CPER 2021-2027. Après un premier financement sur la phase 1 à hauteur de 20 000 €, Lannion-Trégor Communauté intervient sur la phase 3 à hauteur de 24 000 euros.

A travers ce projet aux champs applicatifs variés (militaires, scientifiques et commerciales), le laboratoire IETR qui dispose d'une équipe d'enseignants chercheurs à l'ENSSAT souhaite compléter ses capacités d'acquisition aérienne d'imagerie hyperspectrale par un déploiement sur porteurs légers (drones, ULM). L'objectif est d'acquérir des images hyperspectrales sur des cas réels pour évaluer et valider les approches de traitement et d'analyse développées pour l'aide à la décision. Le projet d'équipement d'un plateau technique d'imagerie hyperspectrale sur Lannion va notamment permettre de mieux répondre aux nouveaux besoins des organismes publics et privés.

La phase 3 menée sur la période 2025 et 2026 (01/06/2025 au 31/12/2026) s'inscrit dans ce contexte. Il vise a financer un nouvel équipement (spectroradiomètre de terrain) qui permettra de développer des méthodes innovantes de traitement et d'analyse pour répondre aux besoins des applications ciblées (sécurité, contrôle environnemental et sanitaire, médical, urbanisme) et à la contrainte de temps de réponse minimal. Le financement à hauteur de 84 000 € est réparti de la façon suivante :

Région Bretagne	43 000 €
Etat	17 000 €
Lannion-Trégor Communauté	24 000 €
Total	**84 000 €**

L'Université de Rennes sollicite Lannion-Trégor Communauté pour cofinancer la troisième phase du projet à hauteur de 24 000 €. représentant 28,5 % du total subventionnable.

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-200065928-20251216-CC_2025_0258-DE

VU La délibération n° CC_2022_0175, en date du 27 septembre 2022, par laquelle le Conseil Communautaire validait la convention d'application du CPER 2021-2027 sur le volet Enseignement supérieur, Recherche et Innovation pour le territoire de Lannion-Trégor Communauté ainsi que la liste des opérations retenues et le plan de financement.

VU L'avis favorable de la commission n°2 « Economie » en date du 26 novembre 2025 ;

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à L'UNANIMITÉ
(Par 66 pour et 3 non votants)

DECIDE DE :

ATTRIBUER La somme de 24 000 € à l'Université de Rennes pour le projet de recherche CYMOCOD phase 3 porté par l'Université de Rennes dans le cadre du CPER 2021-2027.

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération,
transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : 22 DEC. 2025
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : 22 DEC. 2025
Notifiée le :

Le Président,
Gervais EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT